RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AB TALENT

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros

Siège social : Domaine du Lac Bleu, 6 avenue Mireille, 13480 Cabriès

RCS Aix-en-Provence n° 130 364 763

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 1er octobre 2026

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE

Le 1er octobre 2026 à 9 h, les associées de la société AB TALENT se sont réunies en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la Présidente.

PRÉSENCES

Sont présentes :

- Madame Lalia BELAÏD, associée, titulaire de 3 000 actions ;
- Madame Sabra AZDAD, associée, titulaire de 3 000 actions.

Les associées présentes représentent la totalité des 6 000 actions composant le capital social. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Madame Lalia BELAÏD, Présidente de la société, préside la séance. Madame Sabra AZDAD est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Rémunération des dirigeantes de la société au titre de leur mandat social.

La Présidente rappelle que, conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée se réunit valablement sur convocation verbale et sans délai, toutes les associées y consentant.

RÉSOLUTION UNIQUE – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTES

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée générale décide que les fonctions de Présidente, exercées par Madame Lalia BELAÏD, et de Directrice générale, exercées par Madame Sabra AZDAD, sont exercées **à titre gratuit**.

En conséquence, aucune rémunération, aucun salaire, aucun avantage en nature ni aucune indemnité ne sera versé aux dirigeantes au titre de leur mandat social, **à compter du 1er octobre 2026 et jusqu'au 31 décembre 2026**.

Cette décision est renouvelable par décision de l'assemblée générale, pour la durée qu'elle fixera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associées, comme l'exigent les statuts.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les associées déclarent que ces décisions ont bien été prises lors de leur réunion du 1er octobre 2026 à 9 h, sans qu'un écrit ait été établi à cette date. Le présent procès-verbal, établi et signé le 23 octobre 2026, les constate et les formalise par écrit.

Fait à Cabriès, le 23 octobre 2026, en 3 exemplaires originaux (un pour chaque associée et un consigné au siège social).

Madame Lalia BELAÏD Présidente, associée [redacted]	**Madame Sabra AZDAD** Directrice générale, associée *Signature* [redacted]

AB TALENT – SAS au capital de 6 000 euros – Siège social : Domaine du Lac Bleu, 6 avenue Mireille, 13480 Cabriès
RCS Aix-en-Provence n° 130 364 763